

Mailly Champagne

Le Nouvel Echo



Sommaire

Au fil des réunions de Conseil	pages 2 à 3
Bilan 2009	pages 4 à 5
Viti Info	pages 6 à 7
Saint Vincent	pages 8 à 9
Le coin bibliothèque	page 10
Le coin des enfants	page 11
Un peu d'histoire	page 12
La recette	page 12
Le coin des associations	page 13
Services	page 14
Infos utiles et pratiques	page 15
Etat Civil	page 15
Agenda	page 16

Mairie

tel: 03.26.49.41.18.

fax: 03.26.49.46.09.

mailly-champagne.mairie@wanadoo.fr

site: www.mailly-champagne.fr

Secrétariat ouvert
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30.

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Cher(s) Ami(es), Cher(s) Maillotin(es),

Voici le Nouvel Echo n°12 de mars-avril 2010 qui paraît pour vous informer, vous relater les événements et/ou les travaux qui rythment la vie de notre commune.

Si au départ, nous doutions d'avoir suffisamment d'informations pour établir un bi-mensuel, il nous est souvent difficile de boucler en 16 pages notre petit journal communal.

Pratique pour connaître le travail de vos élus, indispensable pour les dates des manifestations, intéressant pour voir les activités de nos enfants et surtout convivial pour une lecture agréable, nous élargissons encore un peu la palette de notre journal avec les rubriques "Un peu d'histoire" et "La Recette".

Et puis, enfin... les membres de la Commission Information et Communication, avec l'aide de Mr Dominique Vuiblet, maillotin bénévole, sont heureux de vous informer de la naissance du site internet de la commune (hébergé par la Communauté de Communes Vesle Montagne de Reims). Dès à présent vous pouvez nous retrouver à l'adresse :

www.mailly-champagne.fr

C'est notre deuxième support d'information, un outil évolutif. N'hésitez pas à apporter vos remarques et critiques sur la messagerie maillychampagne@yahoo.fr.

Nous incitons également toutes les associations à nous transmettre les plannings des différentes manifestations, qu'elles soient sportives, culturelles ou tout simplement festives. Tout l'intérêt du site est qu'il devienne incontournable et pratique pour tous.

En ce début d'année parlons budget pour notre commission :

- Coût du logiciel de création du site internet : 72.00 € TTC
- Un peu d'abonnement pour le nom de domaine.
- Pour la parution du Nouvel Echo le coût se limite aux frais d'impression, soit un total de 795.00 € TTC par édition.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

La Commission Information et Communication

**FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU SECRETARIAT DE MAIRIE
LES JEUDI 11 ET 25 MARS**

Au fil des réunions de conseil

REUNION DU 7 JANVIER 2010

Stationnement sur place Aristide Bouché, problèmes récurrents de voisinage :

Le lieu étant privé (Effort Rémois), un courrier du Maire sera adressé à l'Effort Rémois pour régler ce problème. Problème de voisinage à prendre en compte.

Vœux du 8 Janvier et remise du prix Raoul Chandelot :

Les prix Raoul Chandelot ont été remis à Tristan Huet et Leïla Legros, meilleur élève garçon et meilleure élève fille de CM2 de l'école élémentaire de Mailly Champagne en 2008/2009.

Questions diverses :

Cours d'informatique : projet d'achat de clé USB dont le coût sera répercuté sur la cotisation annuelle des participants fixée à 25€.

Réserve du parking de la salle des fêtes lors de manifestations : approuvé seulement pour le repas des anciens et les fêtes communales.

COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS POUR LES REUNIONS TENUES A PARTIR DU 2/12/2009

3/12 Commission fleurissement Lydie Huet

Dépenses printemps 2009 : 19 529,29 € dont 5 151,17 € d'investissement matériel, 7 308 € d'heure du personnel municipal, 3 885 € facture de prestataire, 3 195,12 € de fleurs.

Dépenses automne 2009 : 789,07 €

16/12 Commission voirie avec le Conseil Général

Pour l'aménagement des entrées du village, un rendez-vous est pris pour étudier les financements.

Installation de radars : il existe des subventions du département.

Réunion à programmer pour l'aménagement de la rue de l'ancien moulin et le stationnement alterné rue Gambetta .

16/12 Commission Bâtiments

Construction de cantine : pour le projet dans la cour de la maternelle, il y a des problèmes d'alignement sur la rue et avec le voisinage. De plus, la maternelle manquerait de place dans la cour. Une autre solution envisagée serait une construction à l'emplacement de l'abri bus rue Carnot. Le chiffrage des deux projets permettra une étude plus approfondie.

Réunion à prévoir pour étude du chauffage du gymnase.

Réunion gendarmerie : une augmentation très importante des accidents mortels a été constatée. Les causes sont en 1° la vitesse, 2° alcool, 3° le non respect des signalisations. Il y aura donc une campagne de contrôle en 2010.

Présentation du bilan d'activité du personnel municipal.

REUNION DU 2 FEVRIER 2010

Le planning pour la tenue du bureau de vote des élections régionales les 14 et 21 mars est établi.

Mur d'escalade suite au rapport de contrôle annuel : un devis a été demandé à une société concurrente.

Au fil des réunions de conseil (suite)

Rapport contrôle CAF sur le CLSH : quelques erreurs minimales sont signalées dans les déclarations d'heures.
Modulation des tarifs : la CAF demande que les tarifs du CLSH soient modulés en fonction des revenus et de la composition des familles (voir exemple des tarifications du CLSH de Sillery qui prend en compte les 2 régimes). Absence d'information participation CAF : texte et logo CAF à insérer dans les feuillets d'information distribués aux familles.

COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS POUR LES REUNIONS TENUES A PARTIR DU 7/01/2010

13/01 Commission Voirie

Les dossiers pour la rue de l'ancien moulin sont adressés au SIEM pour les réseaux, à la CCVMR pour les réseaux d'eaux pluviales, par contre, pour la chaussée, le dossier est en cours d'élaboration.

14/01 Commission Bâtiments pour le projet de cantine

Le projet sera réalisé à l'emplacement de l'abri bus rue Carnot. Nous sommes en attente des propositions de l'architecte. L'abri bus serait déplacé éventuellement derrière la salle des fêtes et un nouvel emplacement sera décidé pour les benches à verre.

21/01 Jeunesse et Sports :

La commune de Verzenay nous informe qu'elle offre 120 € pour chaque enfant de Verzenay pour les CLSH au choix des familles.

28/01 : Comité syndical du Sycodec : débat d'orientation budgétaire

Budgets proposés : section fonctionnement : 4,2 M ; section investissement : 0,7 M

Une proposition d'adhésion pour les communes de la Côte des Noirs est présentée. Le coût annuel est de 83€ par habitant ce qui ne changera pas avec cette nouvelle adhésion.

Des appels d'offres sont lancés pour traiter différents types de déchets.

DEVIS adoptés par le conseil municipal :

Aménagement du stationnement dans le village : 2110 € TTC

Rénovations des appartements dans le bâtiment de la mairie : pour peinture escalier 1 et 2 sol et mur + palier : 7445€ ; 2 VELUX ne ferment plus : 2442€ + 2 autres pour le même prix ; 2 chambres en moquette : accord pour fourniture de parquet flottant (600 € à 800 €).

Un courrier de Pluri Habitat informe la municipalité qu'un local commercial sur la place Jean Moët se libèrera bientôt.

Informations diverses :

Le site internet www.mailly-champagne.fr est en ligne.

Une association a pris contact pour organiser une course cycliste Championnat de Champagne en mai à Mailly, ce projet est approuvé.

A la suite d'une agression la commune a fait appel aux gendarmes pour intervenir.

Des dégradations de luminaires ont été constatées, les réparations seront facturées aux auteurs de ces dégâts.

A la demande des enseignantes de Ludes, la bibliothécaire de Mailly interviendra à l'école de Ludes chaque jeudi.

Des plaintes ont été adressées en mairie contre la présence de déjections canines au terrain de sport.

Comité St Vincent : une demande de subvention pourra être déposée pour des costumes.

Achat d'engrais pour le terrain de Foot : 209+85 € HT

Rénovation de l'église : le conseil souhaite remettre le projet en route avec des partenaires comme la Fondation du Patrimoine, une souscription privée, des subventions. A l'occasion, une association pourrait être créée.

Bi l an année 2009

2009 s'en est allée, 2010 est déjà bien commencée et il est temps de faire un bilan de l'année écoulée. Beaucoup de points ont été abordés sur l'ensemble des numéros du Nouvel Echo, quelques-uns méritent que l'on s'y attarde.

1/ Les Risques Majeurs et PCS :

J'avais abordé ce point en Février 2009 dans le Nouvel Echo 6. Merci encore de l'investissement de chacun des membres de la commission qui m' a permis de rédiger, de présenter et de soutenir ce dossier. Celui-ci a été présenté à la Préfecture de la Marne et est en cours de validation. Comme nous nous étions engagés, ce dossier sera présenté aux habitants de Mailly Champagne. La date sera communiquée ultérieurement.

2/ Notre masse salariale :

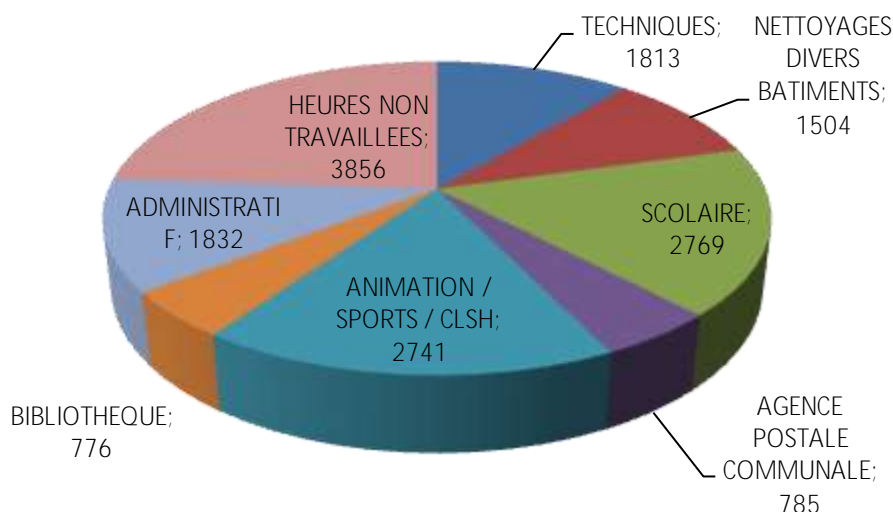
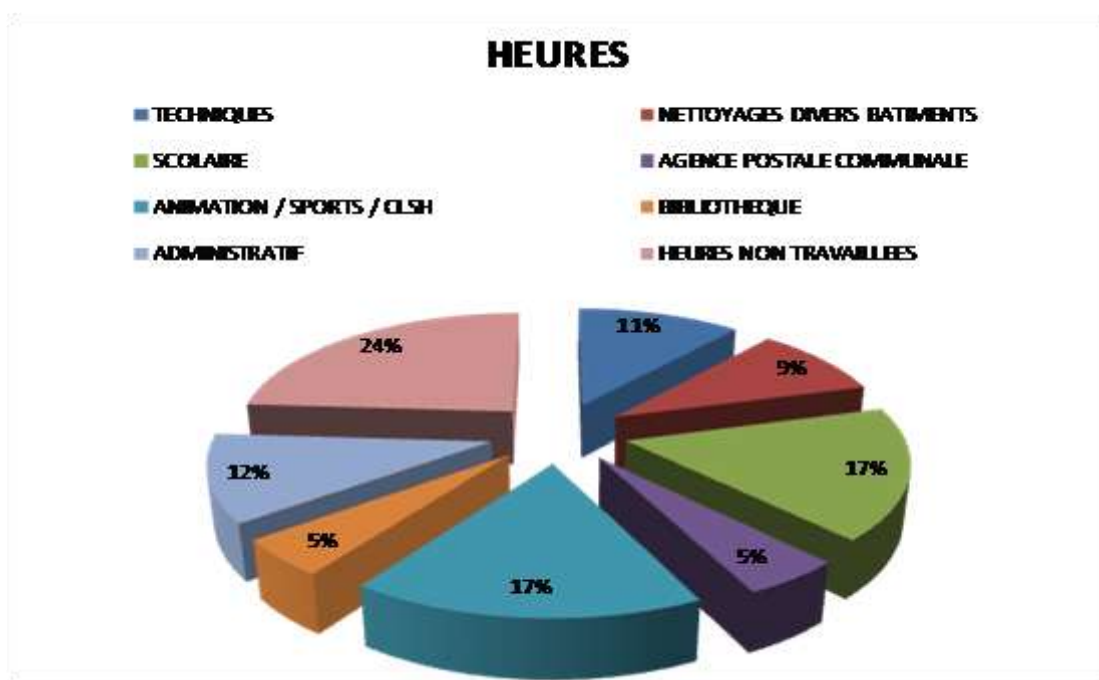
Quelques chiffres :

- 9 agents territoriaux (8 CDI et 1 CDD)
- 16100 heures
- 251 000 € qui représentent 40% du budget communal

Pour la première fois dans la vie de notre commune, l'ensemble des heures a été identifié, répertorié et analysé par poste.

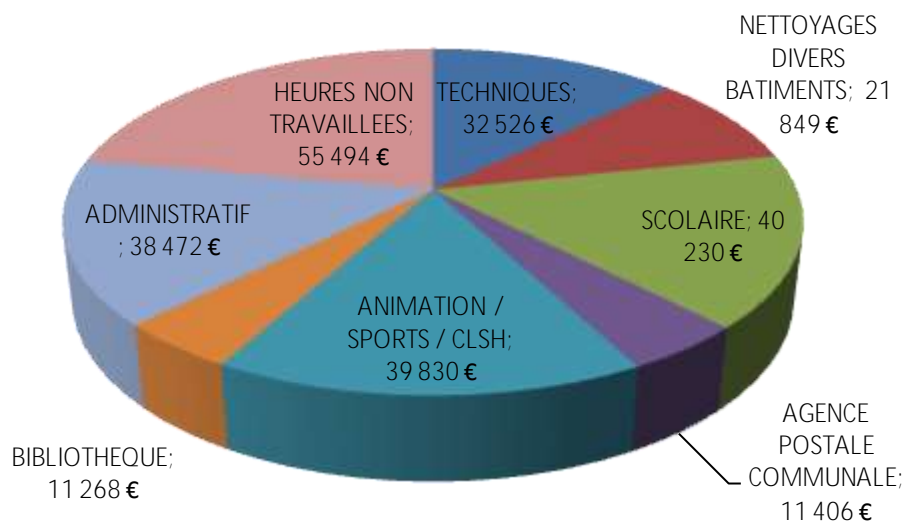
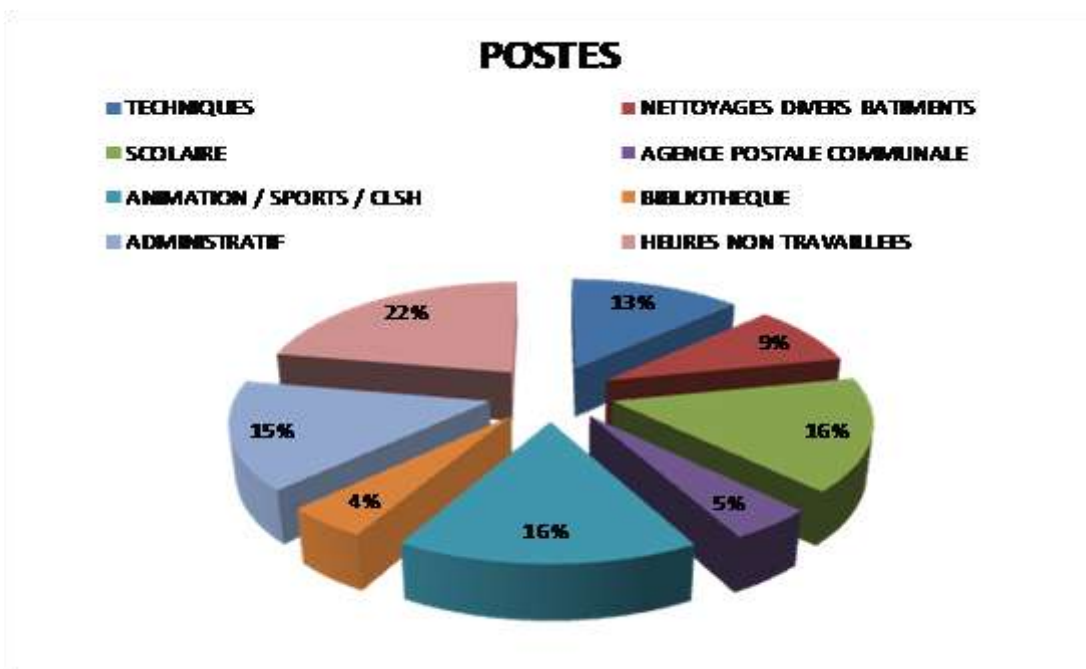
La méthode : Chaque agent travaille dans un milieu qui lui est propre et nous avons répertorié les différents travaux les concernant. Chaque agent remplit à la fin de chaque semaine la feuille de pointage de ses travaux hebdomadaires effectués et de ses absences.

**VENTILATION
DES HEURES
TRAVAILLEES ET
NON TRAVAILLEES
DU PERSONNEL
EN 2009**



Le but : Avoir à la fin de chaque année civile une analyse exhaustive et quantitative des heures travaillées ou non (absences diverses, maladie, formations, congés, jours fériés, grèves ...)

La finalité: Préparer le budget communal, contrôler notre masse salariale, analyser, anticiper nos besoins futurs en personnel si les besoins s'en font sentir.



**VALORISATION
DES HEURES DU
PERSONNEL
PAR POSTE**

3/ La formation : Le personnel, les institutrices et les élus ont été formés (pour ceux et celles qui étaient présents) à la "Formation incendie" (manipulation des extincteurs) et au "Secourisme du travail". Le personnel peut avoir accès à différentes formations en fonction des besoins de la Municipalité et en fonction de leurs orientations professionnelles.

4/ Remarques : Quelques élus sont allés en formations spécifiques mais ce n'est pas assez et ce sont malheureusement souvent les mêmes. Comment comprendre la notion de territorialité, de collectivité, quand on reste dans son environnement de proximité ?

La formation est le seul outil que nous ayons à nous élus pour pouvoir évoluer dans un environnement fonctionnarisé et de technocrates.

Faire les Elus de demain avec les Femmes et les Hommes d'aujourd'hui : oui, mais il faut la volonté, la disponibilité et une formation appropriée.



Dimanche 14 mars
Dimanche 21 mars
Elections régionales



Les prochaines élections régionales qui se dérouleront les 14 et 21 mars 2010 concernent le renouvellement des 22 conseils régionaux de métropole et des 4 d'outre-mer.

La première élection des conseillers régionaux au suffrage universel a eu lieu en 1986.

Les principaux domaines d'intervention de la région sont la formation (lycée et apprentissage, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, la solidarité) les infrastructures et les transports, l'aménagement du territoire, le développement économique, la culture, les affaires européennes et internationales et le développement agricole et forestier.

Les élections de 2010 risquent d'être les dernières du genre puisqu'il est question de réformer en profondeur le fonctionnement des collectivités territoriales en remplaçant les conseillers généraux et les conseillers régionaux par un conseiller territorial qui siègerait à la fois au département et à la région.

Cette réforme qui entrerait en application en 2014, explique pourquoi le mandat des conseillers régionaux qui seront élus prochainement a été réduit à 4 ans (au lieu de 6) ; cela permettra de faire coïncider la prochaine échéance avec les élections cantonales (les conseillers généraux qui seront élus en 2011 ne le seront que pour 3 ans)

Donc ce sont 49 élus qui vont prendre les rênes de notre région ;

Pourquoi 49 ?

Il s'agit d'un calcul très précis dont voici la formule :

$((\text{nombre de députés de la région} + \text{nombre de sénateurs de la région}) \times 2) + \text{nombre de départements}$.

Parfois, on enlève 1 au nombre de conseillers pour que ce total reste impair.

Aujourd'hui, la loi oblige chaque liste à comporter autant d'hommes que de femmes.

La région Champagne Ardenne c'est 25 606 km² soit 4,7 % du territoire français
1 338 000 habitants soit 2,2 % de la France
1 948 communes

un budget de 602,83 millions d'euros

701 000 ha de forêts soit 26 % du territoire régional

Vous voulez en savoir plus ! www.cr-champagne-ardenne.fr



Le coin des enfants



Le Centre de Loisirs de Mailly Champagne a ouvert ses portes durant les vacances de février du 8 au 12 puis du 15 au 19.

24 enfants chaque semaine ont pu découvrir les activités artistiques (conception d'un décor de scène, d'accessoires et autres objets) et sportives autour du thème des Pirates !

Un challenge en 5 parties chaque semaine a permis des échanges ludiques et culturels et était clôturé par une veillée.



Pour finir en beauté, une sortie à la patinoire de Châlons en Champagne a été organisée avec beaucoup de succès !

Rendez-vous aux prochaines vacances en avril avec un nouveau thème !



Les vigneronns ont honoré leur saint

Saint-Vincent a été fêté dans la plus pure tradition maillotine : messe célébrée par le père LALEMAN, participation de la chorale et de l'harmonie de Ludes, dégustation du vin nouveau dans un premier temps, puis rendez-vous à la salle des fêtes pour le discours du président du comité de Saint Vincent suivi de la remise des diplômes de la corporation et du verre de l'amitié.

"Goûtons voir si le vin est bon !"

En attendant l'heure de la cérémonie ...

le comité de Saint Vincent fait le point ... ?



A l'issue du discours du Président du comité, des récompenses ont été décernées en présence du Maire, Michel HUTASSE ;
ont reçu le diplôme de médaille d'or :
Mme Jocelyne SECONDE, Martine CORBON, MM Alain REMY, Jean-Noël REMY (représenté par son frère Jean-Claude), et BRACONNIER Jean.

Un certificat d'aptitude à la taille a été décerné à Mlle Vicky SIMONNET et un certificat d'agroéquipement viticole à M. Dominique JANNOT.

On avait déjà entendu, à l'occasion d'un 14 juillet, interprétée par une certaine Isabelle, une chanson qui vantait les attraits de notre village ...

Pour la Saint Vincent, c'est une nouvelle chanson qui a été mise au point pour la circonstance dont voici quelques paroles

A Mailly, on fête Saint Vincent
En compagnie du Père Laleman
Qu'la vendange soit en abondance
Le jus d'raisin plein d'éloquence.
Le pinot noir, le chardonnay,
Des blancs et noirs cela promet,
Les assemblages s'ront réussis
Breuvage, divin nous réjouit !!!
Mailly, Mailly, Mailly !!!

Alors, bientôt un CD ?



Vi ti Infos

Une année passe, une autre surgit...

Après un hiver long et rigoureux pour certains mais de saison, nous avons repris le chemin des vignes par des chemins abîmés par l'effet du gel et du dégel. Ne nous inquiétons pas, la commission voirie et chemins fera en sorte que les stigmates de l'hiver s'effacent au printemps.

Nous réveillons nos vieilles douleurs pour tailler nos parcelles qui après un repos hivernal ont besoin d'une taille soignée pour donner le meilleur d'elles-mêmes pour la vendange 2010. Un mal de dos par ici, une tendinite par là, mais quoi de mieux que de prendre un bon bol d'air ? Si l'agitation des événements de fin 2009 est encore en nos mémoires, regardons vers l'avenir. Nous allons vers les beaux jours, regardons notre écrin de verdure, savourons le calme de notre environnement.



L'environnement parlons-en car il n'est pas rare de voir de nouveaux engagements dans les villages avoisinants pour des projets ambitieux : adhésion à la confusion sexuelle, projet de création d'une aire de lavage de tracteurs et retraitement de résidus de traitements sur Ludes (Alain Brixon qui gère ce dossier donne la possibilité aux personnes intéressées d'adhérer à cet outil). Depuis quelques années, grâce à la mobilisation des viticulteurs, transporteurs, distributeurs, syndicats et élus d'entreprises et de notre commune, des dossiers importants ont été traités.

Faisons ensemble le constat de ce qui se fait sur nos exploitations et sur notre commune.

Mise en place du document unique(exploitation)	obligatoire pour recenser les risques
Mise en place de formation pour EPI (exploitation)	obligation de fournir des protections individuelles
Détenir les produits dans un local approprié (exploitation)	obligation
Adhésion à des organismes (exploitation ou coopératives)	Magister et GDV
Récupération des emballages vides de produits phyto/sacs d'engrais/désherbants/ et œnologiques.	Oui par les distributeurs
Récupération des produits interdits.PPNU (Produit phyto non utilisé)	Oui par les distributeurs Collecte novembre CSG Epernay
Mise en place de la confusion sexuelle (ensemble des viticulteurs)	Oui à 97% depuis 2008
Récupération des racks usagés	Oui par les distributeurs
Récupération des housses de palettes/bouteilles	Oui par le Parc Régional de la Montagne de Reims
Récupération des palettes bois	Oui par le SYCODEC (Sillery)
Récupération des verres cassés et usagés	Bennes à verre à la Vigneronne et derrière la salle des fêtes
Récupération des bidules et capsules	Si accord avec Mailly Grand Cru disposant d'un bac de collecte
Récupération des cartons intercalaires	Oui par le SYCODEC (Sillery)
Récupération des aignes issues de la vendange	Oui transport Manuel Pereira Pour la Distillerie Goyard
Récupération des bourbes et sous produits de vinification. lies et BVD.	Distillerie Goyard
Récupération de tartre, solution de détartrage de cuve de vinification	Etablissement Thiébaud à Oeuilly ou autres

Vi ti Infos (sui te)

Récupération des eaux de lavage de pressoir et cuverie	GIE les Crayats
Formation des applicateurs de produits phytosanitaires et herbicides	Certificat sous forme de QCM Certiphyto valable 5 ans
Contrôle technique de votre pulvérisateur	Obligation en fonction de l'année de fabrication
Obligation de rincer le tracteur à la parcelle	Afin d'éviter les fonds de cuves lors du lavage de l'appareil de pulvérisation
Délai de ré-entrer dans les parcelles après application de produits	Obligation de prévenir votre personnel des traitements effectués sur la dite parcelle
Etude de création d'une A.S.A pour les chemins	Document n'ayant pas reçu la validation du public. Les viticulteurs qui ont contribué à ce travail, semblent ne pas avoir été écoutés.

Tous ces gestes si petits soient-ils apportent une valeur à notre produit et la profession doit se préparer aux échéances de demain : interdiction des herbicides et mise en place de l'enherbement et le retour de travail de sol ainsi que les problèmes liés à l'érosion, la baisse d'utilisation des produits phytosanitaires à moyen terme. Nos champs captants pour l'approvisionnement en eaux sont dans la plaine à 4 kilomètres !!!

Le viticulteur de demain sera une personne responsable, respectueuse de l'environnement, habilitée à appliquer des produits sur ses parcelles en fonction de la réglementation en vigueur, capable de définir sa stratégie de traitement, en sorte, ceci est de plus en plus complexe, que l'annotation portée sur un bail type « que la personne doit travailler la vigne en bon père de famille ».

Va t'il falloir s'habituer à des feuillages mosaïques !!! la vigne saura t'elle gérer le stress ?!!!!

Heureusement il y a parmi nous des personnes qui ont une avance à Mailly en terme d'essais et d'enherbement : faisons en sorte de fédérer l'ensemble des acteurs pour la viticulture de demain.

Note aux habitants

Vandalisme et cambriolages

Depuis quelques mois des actes de vandalisme (rayures sur les voitures...) et des cambriolages ont lieu dans notre commune. Nous vous conseillons de prendre vos précautions (fermeture des portes, garage, ne laissez pas vos clés sur le contact de votre voiture, activez vos alarmes si vous en avez...).

Nous comptons également sur votre vigilance. Si vous voyez un individu ou une voiture suspecte, n'hésitez pas à le signaler en mairie ou à la gendarmerie.

Voirie communale

Encore un peu de patience pour pouvoir circuler plus librement ... et aussi récupérer ses bacs de collecte vides !

Il est vrai que les intempéries n'ont pas facilité la tâche des entreprises !

Bientôt la fin quand même !

Merci de la compréhension des riverains.



Un peu d'histoire : la Tartiflette

Cette recette moderne s'inspire d'un plat réellement traditionnel appelé « la péla » : un gratin de pommes de terre, oignons et fromage fait dans une poêle à manche très long appelée péla (pelle) en arpitan. Elle a été mise au point dans les années 1980 par le *Syndicat Interprofessionnel du Reblochon* pour favoriser les ventes du reblochon, comme le confirme d'ailleurs Christian Millau (Guide Gault-Millau) dans son *dictionnaire amoureux de la gastronomie*.

Le nom tartiflette dérive du nom de la pomme de terre en arpitan savoyard, *tartiflâ*, terme qu'on trouve aussi en provençal *tartifle*.

Les Savoyards n'ont entendu parler de la tartiflette que lorsqu'elle est arrivée sur les menus des restaurants dans les stations de sports d'hiver, véhiculant une image de convivialité, d'authenticité, et de terroir de la montagne. Aujourd'hui, les Savoyards se la sont appropriée et ont multiplié les variantes.

Après l'histoire, la recette..

Ingrédients (6 à 8 personnes):

2 kgs de pommes de terre

400g de lardons

1 pot de crème fraîche épaisse 50cl

1 fromage tartiflette

1 reblochon

1 verre de vin blanc

2 oignons

Huile d'olive

Sel, poivre



Faire cuire les pommes de terre à la vapeur avec du sel.

Pendant ce temps, faire rissoler les lardons et les oignons dans l'huile d'olive dans une sauteuse.

Lorsque les pommes de terre sont cuites les couper en rondelles et les ajouter aux lardons dans la sauteuse. Saler, poivrer. Puis ajouter le vin blanc et petit à petit la crème fraîche au mélange.

Dans un plat à gratin, déposer la moitié du mélange lardons-oignons-pommes de terre, recouvrir de la moitié du reblochon et de la moitié du fromage à tartiflette. Recommencer en terminant par la moitié restante des 2 fromages. Recouvrir d'un papier aluminium.



Enfournez à four chaud 200° pendant 1 heure.

Bon Appétit !!

Ils ont tiré les rois

Convivialité, chaleur et bonne humeur autour de la galette des rois.

Les Carnabots se sont retrouvés pour tirer les rois, comme ils le font chaque année.

La présidente Mme Marie- Thérèse BOUVIER en a profité pour évoquer l'année à venir et la trésorière de l'association, Mme Jeanine BENARD a présenté les comptes de l'année.



Quelques jours plus tard, c'était l'équipe de Mailly-Animations ; elle recevait ses membres, et avait invité pour la circonstance, les Carnabots ainsi que les élus ; ce fut l'occasion pour le président, Jean-Claude REMY de remercier les personnes qui s'étaient investies dans le Chemin des crèches et de faire le bilan de cette deuxième participation ; le programme de l'année 2010 a été présenté également :

Sortie à EuroDisney le 28 mars

Brocante le 25 avril

Foire gastronomique toujours à la Pentecôte, les 22 23 et 24 mai



Servi ce de garde des i nfi rmi ères

Mme CREUSAT : 03 26 49 44 82

Mme ROUSSEAUX : 03 26 49 42 70

du lundi 1^{ier} mars au dimanche 7 mars

du lundi 22 mars au dimanche 4 avril

du lundi 19 avril au dimanche 2 mai

du lundi 8 mars au dimanche 21 mars

du lundi 5 avril au dimanche 18 avril

du lundi 3 mai au dimanche 16 mai

Servi ce de garde des pharmaci es

Dimanche 07 mars	Pharm. HATTE	VERZENAY	03 26 49 42 62
Dimanche 14 mars	Pharm. MALEZET	TAISSY	03 26 82 24 51
Dimanche 21 mars	Pharm. TONNEL	VERZY	03 26 97 91 28
Dimanche 28 mars	Pharm. LACOUME	RILLY	03 26 03 40 38
Dimanche 04 avril	Pharm. DOUADI	SILLERY	03 26 49 15 16
Lundi 05 avril	Pharm. DOUADI	SILLERY	03 26 49 15 16
Dimanche 11 avril	Pharm. HATTE	VERZENAY	03 26 49 42 62
Dimanche 18 avril	Pharm. MALEZET	TAISSY	03 26 82 24 51
Dimanche 25 avril	Pharm. VITHE-MEA	BOUZY	03 26 57 07 23
Samedi 1 ^{ier} mai	Pharm. LURQUIN	TOURS / MARNE	03 26 58 92 62
Dimanche 2 mai	Pharm. LURQUIN	TOURS / MARNE	03 26 58 92 62

Infos utiles

Bibliothèque de Mailly Champagne

Tel 03.26.83.08.97

Les mardi et vendredi
de 17h à 18h30

Le mercredi
de 10h à 12h
et de 14h à 17h

Déchèterie de Sillery

Lundi de 9h à 12h
Mardi et jeudi de 14 h à 18 h
Mercredi, vendredi et samedi
de 9 h à 12 h et de 14h à 18h

Pour toute information,
appelez le Sycodec
au 03 26 05 40 78

TAXI DE MAILLY CHAMPAGNE & VERZENAY

à votre service 24h/24 7j/7
tous trajets, conventionné
sécurité sociale
Tel 06 16 34 59 73-03 26 49 45 85

**Urgences
Pompiers 18
Samu 15
Police Gendarmerie 17**

Agence Postale Communale

Tel 03.26.49.41.00

le lundi de 14h à 17h
du mardi au samedi
de 10h à 12h30



MAISON DES SERVICES

8, rue Arnould Quenardel
51 360 VERZENAY

Tél 03 26 47 19 52 - Fax 03 26 08 67 22

Permanence le Mercredi 14 h - 16 h
le Samedi 10 h - 12 h

Maintien à domicile des personnes âgées

Aide aux personnes handicapées

Téléassistance FILIEN

Portage de repas, Aide aux familles

Ménage – repassage, Garde d'enfants à domicile

**L' ADMR au service de tous:
vous aide à mener la vie que vous voulez**

Premier Réseau Français de Proximité
de Services à la PERSONNE

Info pratique

Que faire de vos piles usagées ?



Bien que très utiles, même indispensables, vous n'ignorez pas que les piles sont des concentrés de produits chimiques de toxicité variable, qu'elles peuvent contenir des métaux lourds comme le mercure, le zinc, le plomb, le cadmium, le nickel ou encore le manganèse, le lithium ... et qu'elles sont potentiellement toxiques.

Même jetées dans votre poubelles et incinérées certains composants peuvent se retrouver dans les cendres ...

Sachez que le SYCODEC a mis un bac à votre disposition dans le hall d'entrée de la mairie pour collecter vos piles usagées afin qu'elles puissent être recyclées ; ce n'est pas très contraignant ; simplement, vous agissez pour l'environnement et en même temps pour la santé ...

Etat civil

Ils nous ont quittés :

Jacquy Baudot le 23 janvier.

Jean-Jacques Trémeau le 25 janvier.

Nicolas Genet le 9 février.

Christian Fourier le 24 février.

Nos condoléances attristées à leurs familles et à leurs proches.

Agenda

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Elles auront lieu les dimanches 14 et 21 mars
Bureau de vote ouvert à la Mairie de 8h à 18h

COURSE CYCLISTE

Jeudi 13 mai 2010

ADMR

Journée Fleurs samedi 20 mars

PAROISSE SAINT BASLE

Messes

Dimanche 7 mars à la Salle des Fêtes des
Petites Loges suivie d'un repas en commun
et du loto paroissial

Dimanche 21 mars à 11h à Mailly Champagne

Dimanche des Rameaux 28 mars à Verzenay à 10h30

Jeudi Saint 1er avril à 19h à Verzy

Vendredi Saint 2 avril à 18h30 à Billy le Grand

Dimanche de Pâques 4 avril à Villers Marmery
à 10h30

Dimanche 11 avril à Verzy à 10h30
à l'intention des malades - sacrement des malades

MAILLY SPORTS

- Randonnée de printemps le 21 mars
- Tournoi de tir à l'arc le 9 mai
- Randonnée nocturne le 5 juin
- Gala de danse mardi 15 juin
- Tournoi de Pétanque le 3 juillet

MAILLY ANIMATIONS

- Journée à Disneyland dimanche 28 mars. Il reste encore quelques places.
Tel : 03 26 49 81 36.
- Brocante à Mailly dimanche 25 avril.
Inscriptions au 03 26 08 46 24
mail : valerie-chatillon@wanadoo.fr

CENTRE DE LOISIRS DE MAILLY CHAMPAGNE

Le centre ouvrira ses portes du 6 au 9 puis du 12 au 16 avril prochains. De nombreuses activités sportives et manuelles sont proposées aux enfants de 6 à 16 ans, ainsi qu'une veillée et une sortie (patinoire, cinéma, piscine...) par semaine.

Inscriptions auprès de Jérôme Thuillier
au 06 62 24 05 30.

le livre sur Mailly Champagne

Disponible en Mairie
au prix de 25€ TTC



VACANCES SCOLAIRES 2009/2010

Pâques : du samedi 3 au dimanche 18 avril inclus
Été : à compter du samedi 3 juillet
Rentrée : jeudi 2 septembre 2010

Edité par la Mairie de Mailly Champagne.
Directeur de la Publication : HUTASSE Michel
Imprimé par Burotype Copies.
Date de parution : 2 mars 2010